Le Parti, les Syndicats et le problème de l'unité ouvrière

La question de l'unité des organisations ouvrières n'a pas de solution unique, convenant pour toutes les formes de l'organisation et pour toutes les conditions.

La question se résout le plus catégoriquement pour le Parti. Son indépendance complète est la condition élémentaire de l'action révolutionnaire. Mais même ce principe ne donne pas par avance une réponse toute faite aux questions : quand et à quelles conditions faut-il faire la scission ou, au contraire, l'unité avec un courant politique voisin ? De telles questions sont résolues chaque fois sur la base d'une analyse concrète des tendances et des conditions politiques. Le critère le plus élevé reste, en tout cas, la nécessité pour l'avant-garde du prolétariat organisé, le Parti de conserver sa pleine indépendance et son autonomie, sur la base d'un programme d'action défini.

Mais précisément une telle solution de la question quant au parti, non seulement admet mais, en règle générale, rend indispensable une attitude tout à fait autre quant à la question de l'unité des autres organisations de masse de la classe ouvrière : syndicats, coopératives, soviets.

Chacune de ces organisations à ses tâches et des méthodes de travail propres et, dans certaines limites, indépendantes. Pour le Parti communiste, toutes ces organisations sont tout d'abord l'arène de l'éducation révolutionnaire des larges couches ouvrières et du recrutement des ouvriers avancés. Plus grandes sont les masses dans l'organisation donnée et plus larges sont les possibilités qu'elle fournit à l'avant-garde révolutionnaire. Voilà pourquoi, en règle générale, ce n'est pas l'aile communiste, mais l'aile réformiste qui prend l'initiative de la scission des organisations de masse.

Il suffit d'opposer la conduite des bolcheviks en 1917 à celle des trade-unions britanniques pendant les dernières années. Les bolcheviks non seulement restaient avec les mencheviks dans les syndicats communs, mais ils toléraient dans certains syndicats une direction mencheviste même après la révolution d'octobre bien que, dans les soviets, les bolcheviks avaient une majorité écrasante. Au contraire, les trade-unions britanniques sur l'initiative des travaillistes, chassent les communistes, non seulement du parti, mais dans la mesure du possible, même des trade-unions. En France la scission dans les syndicats aussi a été la conséquence de l'initiative des réformistes, et ce n'est pas par hasard que l'organisation syndicale révolutionnaire, forcée de mener une existence indépendante, a pris le nom d'unitaire.

Est-ce que nous exigeons aujourd'hui que les communistes quittent les rangs de la C. G. T. ? Aucunement. Au contraire il faut renforcer l'aile révolutionnaire de la Confédération de Jouhaux. Mais par cela même nous montrons que la scission de l'organisation syndicale n'est dans aucun cas pour nous une question de principe. Toutes ces objections principielles, ultragauchistes qu'on peut formuler contre l'unité syndicale, s'appliquent tout d'abord à la participation des communistes dans les syndicats réformistes qui est une tâche extrêmement importante. Une des tâches de ces fractions doit être la défense de la C.G.T.U. devant les membres des syndicats réformistes. Cela ne peut être résolu qu'en démontrant que les communistes ne veulent pas la scission des syndicats, mais au contraire qu'ils sont prêts à tout moment à rétablir l'unité syndicale.

Si l'on admet pour un moment que la scission des syndicats est imposée par le devoir des communistes d'opposer une politique révolutionnaire à celle des réformistes, alors ne peut pas se limiter à la France seule ; il faut exiger que les communistes, indépendamment du rapport des forces, rompent avec les syndicats réformistes et constituent également leurs propres syndicats en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, etc. Dans certains pays, les partis communistes ont en effet pris ce chemin. Dans des cas particuliers, les réformistes ne laissent en effet pas d'autre issue.

Dans d'autres cas, les communistes commettent une erreur manifeste, en tombant dans la provocation des réformistes. Mais, jusqu'à présent, les communistes n'ont jamais et nulle part motivé la scission des syndicats par l'inadmissibilité principielle de travailler avec les réformistes dans les organisations de masses prolétariennes.

Sans nous arrêter à l'organisation coopérative, dont l'expérience n'ajoutera rien d'essentiel à ce qui est dit ci-dessus, nous prendrons comme exemple les soviets. Cette organisation surgit dans une période historique des plus révolutionnaires, lorsque tous les problèmes se posent sur le tranchant du couteau. Peut-on pourtant se représenter, ne fût-ce que pour un instant, la création de soviets sociale-démocrates ? Cela signifierait tuer l'idée même des soviets. Au début de 1917, les bolcheviks sont restés, dans les soviets en tant que minorité insignifiante. Pendant des mois - et dans une période où les mois comptaient pour des années, sinon pour des décades - ils ont toléré que, dans les comités d'usine, ils représentent une certaine partie de la classe ouvrière. Ce ne fût que lorsque les mencheviks se furent définitivement compromis et isolés en se transformant en clique que les soviets les jetèrent hors leur sein.

En Espagne où, dans un avenir proche, le mot d'ordre des soviets pourrait déjà être mis pratiquement à l'ordre du jour, la création même des soviets (juntes), à la condition d'une initiative énergique et hardie des communistes - n'est pas à concevoir autrement que par la voie d'un accord organisationnel technique avec les syndicats et les socialistes sur le mode et le délai d'élection des députés ouvriers.

Mettre en avant, dans ces conditions, l'idée de l'inadmissibilité du travail avec les réformistes dans les organisations de masses aurait été une des formes les plus désastreuses du sectarisme.

Comment donc concilier une telle attitude de notre part envers les organisations prolétariennes dirigées par les réformistes, avec notre appréciation du réformisme, comme l'aile gauche de la bourgeoisie impérialiste.

Cette contradiction n'est pas formelle, mais dialectique, c'est-à-dire découlant de la marche même de la lutte des classes. Une partie considérable de la classe ouvrière (sa majorité dans une série de pays) rejette notre appréciation du réformisme ; dans d'autres pays, elle n'a même pas encore abordé cette question. Tout le problème consiste précisément à amener ces masses à des conclusions révolutionnaires sur la base de notre expérience commune avec elles. Nous disons aux ouvriers non communistes et anti-communistes :

"Vous croyez encore aujourd'hui aux chefs réformistes que nous considérons comme des traîtres. Nous ne pouvons ni ne voulons vous imposer par force nos points de vue. Nous voulons vous convaincre. Essayons donc de lutter ensemble et d'examiner les méthodes et les résultats de ces luttes. Cela signifie : pleine liberté des groupements au sein des syndicats unifiés où la discipline syndicale existe pour tous."

Une autre position principielle ne peut nullement être proposée.

La C. E. de la Ligue met actuellement, à juste titre, la question du front unique au premier plan. C'est ainsi seulement qu'on peut empêcher les réformistes et surtout leur agence gauche, les monattistes, d'opposer aux tâches pratiques de la lutte de classes, le mot d'ordre formel d'unité. Vassart, comme contrepoids à la ligne officielle stérile, a mis en avant l'idée du front unique avec les organisations syndicales locales. Cette manière de poser la question a ceci de vrai que pendant des grèves locales, il arrive d'avoir surtout affaire avec des syndicats locaux et avec des fédérations particulières. Il est également vrai que les chaînons d'en bas de l'appareil réformiste sont plus sensibles à la pression des ouvriers. Mais il serait faux de faire une différence principielle quelconque entre les accords avec les opportunistes locaux et ceux avec leurs chefs. Tout dépend des conditions du moment, de la force de pression des masses et du caractère des tâches qui sont à l'ordre du jour.

Il s'entend de soi-même que nous ne posons aucunement l'accord avec les réformistes soit localement, soit centralement comme condition indispensable et préalable de la lutte dans chaque cas particulier. Nous ne nous orientons pas d'après les réformistes, mais d'après les circonstances objectives et l'état d'esprit des masses. De même, quant au caractère des revendications minima. Les masses ouvrières ne se lèveront pas pour la lutte au nom de revendications qui leur sembleraient fantastiques. Mais d'autre part, si les revendications sont d'avance trop restreintes, alors les ouvriers peuvent se dire : « Le jeu n'en vaut pas la chandelle ".

La tâche ne consiste pas à proposer chaque fois formellement aux réformistes le front unique, mais à le leur imposer à des conditions qui répondent le plus possible à la situation. Tout cela exige une stratégie active et manœuvrière. Toutefois, il est incontestable que c'est notamment et seulement par cette voie que la C. G. T. U. peut jusqu'à un certain point adoucir les conséquences de la scission des masses entre les deux organisations syndicales, rejeter la responsabilité de la scission sur ceux à qui elle incombe véritablement et mettre en avant ses propres positions de lutte.

La particularité de la situation en France présente cette circonstance que deux organisations syndicales y existent séparément depuis quelques années. En présence des reflux du mouvement pendant les dernières années, on s'est habitué à la scission, bien souvent on l'a tout simplement oubliée. Cependant on pouvait prévoir que la ranimation dans les rangs de la classe ouvrière ferait revivre infailliblement le mot d'ordre de l'unité de l'organisation syndicale. Si l'on tient compte que plus des 9/10 du prolétariat français se trouvent hors des syndicats, il devient clair que cette ranimation s'accentuant, la pression des inorganisés augmentera. Le mot d'ordre de l'unité n'est autre chose qu'une des premières conséquences de cette pression. Par une juste politique, cette pression doit être en faveur du P.C. et de la C.G.T.U.

Si pour la période la plus proche, une politique active du front unique est la méthode principale de la stratégie syndicale des communistes français, ce serait néanmoins une erreur complète d'opposer la politique du F.U. à celle de l'unité de l'organisation syndicale.

Il est tout fait incontestable que l'unité de la classe ouvrière ne pourra être réalisée que sur une base révolutionnaire. La politique du Front Unique est un des moyens de libération des ouvriers de l'influence réformiste et même en fin de compte d'œuvrer à l'unité véritable de la classe ouvrière. Nous devons inlassablement expliquer cette vérité marxiste aux ouvriers avancés. Mais une perspective historique, même la plus juste, ne peut pas remplacer l'expérience vivante des masses. Le parti est l'avant-garde, mais dans son travail, surtout syndical, il doit pouvoir se pencher vers l'arrièregarde. Il doit, en fait, démontrer aux ouvriers - une, deux et même dix fois s'il le faut - qu'il est prêt à n'importe quel moment à les aider à reconstituer l'unité de l'organisation syndicale. Et dans ce domaine, nous restons fidèles aux principes essentiels de la stratégie marxiste : la combinaison de la lutte pour les réformes avec la lutte pour la révolution.

Quel est aujourd'hui l'attitude des deux confédérations syndicales envers l'unité? Aux larges milieux d'ouvriers, elle doit paraître tout à fait identique. En vérité, les couches administratives des deux organisations ont déclaré que l'unification ne peut être conçue que "par en bas" sur la base des principes de l'organisation donnée. En se couvrant du mot d'ordre de l'unité par en bas, emprunter à la C. G. T. U., la confédération réformiste exploite l'oubli de la classe ouvrière et l'ignorance de la jeune génération qui ignore complètement l'œuvre scissionniste de Jouhaux. Dumoulin et Cie. En même temps, les monattistes aident Jouhaux en substituant aux tâches de combat du mouvement ouvrier le seul mot d'ordre d'unité syndicale. En qualité de courtiers honnêtes, ils dirigent tous leurs efforts contre la C. G. T. U. afin de détacher d'elle le plus grand nombre possible de syndicats, les grouper autour d'eux et entamer ensuite des pourparlers sur un pied d'égalité avec la confédération réformiste.

Pour autant que je puisse juger ici, d'après les matériaux que je possède. Vassart s'est prononcé pour que les communistes eux-mêmes mettent en avant le mot d'ordre d'un congrès d'unification des deux

confédérations syndicales. Cette proposition fut catégoriquement rejetée. Quant à son auteur, il fut accusé d'être passé sur la position de Monatte. Faute de données, je n'ai pas la possibilité de me prononcer à fond sur cette discussion. Mais je considère que les communistes français n'ont aucune raison de renoncer au mot d'ordre d'un congrès de fusion. Au contraire.

Les monattistes disent : "Les premiers aussi bien que les seconds, sont des scissionnistes. Nous seuls sommes pour I 'unité. Ouvriers, soutenez-nous.

Les réformistes répondent : " Nous, nous sommes pour l'unité par en bas ", c'est-à-dire que " nous " permettons généreusement aux ouvriers de rejoindre notre organisation. Que doit dire, à ce sujet, la confédération révolutionnaire ? " Ce n'est pas en vain que nous nous appelons confédération unitaire. Nous sommes prêts à réaliser l'unité de l'organisation syndicale même aujourd'hui. Mais pour cela les ouvriers n'ont nullement besoin de courtiers suspects qui n'ont derrière eux aucune organisation syndicale et qui se nourrissent de la scission, comme les vers d'une plaie purulente. Nous proposons de préparer et de convoquer dans un délai déterminé un congrès de fusion sur les bases de la démocratie syndicale. Cette manière de poser la question aurait immédiatement coupé l'herbe sous les pieds des monattistes, qui sont un groupement tout à fait stérile politiquement, mais qui sont capables d'apporter une grande confusion dans les rangs du prolétariat. Mais cette liquidation du groupe de courtiers ne coûtera-t-elle pas trop cher ? On objectera que, dans le cas où les réformistes consentiront à un congrès d'unité, les communistes y seraient en minorité et la C. G. T. U. aurait cédé la place à la C. G. T.

Une telle considération ne peut sembler persuasive qu'à un bureaucrate syndical de gauche qui lutte pour son "indépendance" a, tout en perdant de vue les perspectives et les tâches du mouvement entier. L'unité des deux organisations syndicales, même si l'aile révolutionnaire reste provisoirement une minorité, s'avérerait dans un court laps de temps favorable précisément au communisme, et seulement au communisme. L'unité de la Confédération entraînerait de suite une grande affluence de nouveaux membres. Grâce à cela, l'influence de la crise se refléterait au sein des syndicats d'une façon plus profonde et plus décisive pour la conquête de la confédération unifiée. Préférer une majorité assurée, dans une organisation syndicale étroite et isolée, au travail oppositionnel dans une large et véritable organisation de masse, seuls des sectaires ou des fonctionnaires, mais non des révolutionnaires prolétariens le peuvent.

Pour un marxiste qui réfléchit, il est tout â fait évident qu'une des raisons qui ont contribué aux fautes monstrueuses de la direction de la C. G. T. U. était due à cette situation où des gens tels que Monmousseau, Semart et autres, sans préparation théorique et sans expérience révolutionnaire, se sont immédiatement avérés comme les " maîtres " d'une organisation indépendante et avaient, par conséquent, la possibilité de faire sur elle des expériences sous les ordres de Losovsky, Manouïlsky et Cie. Il est incontestable que si les réformistes n'étaient pas parvenus autrefois à scissionner la confédération, Monmousseau et Cie auraient dû compter avec de plus larges masses. Ce seul fait aurait discipliné leur aventurisme bureaucratique. Voilà pourquoi les avantages de l'unité auraient été actuellement incommensurablement plus grands que les désavantages. Si, au sein de la confédération unifiée, embrassant environ un million d'ouvriers, l'aile révolutionnaire reste pendant un ou deux ans une minorité, ces deux années auraient été incontestablement plus fructueuses pour l'éducation non seulement des communistes-syndicalistes, mais pour le parti tout entier, que cinq de zigzags " indépendants dans la C. G. T. U. s'affaiblissant de plus en plus.

Non, ce n'est pas nous, mais les réformistes qui doivent craindre l'unité syndicale. S'ils consentent à un congrès d'unité - non en paroles, mais en fait - cela créerait la possibilité de sortir le mouvement ouvrier en France de l'impasse. Mais c'est justement pour cela que les réformistes n'y consentiront pas.

Les conditions de crise créent pour les réformistes les plus grandes difficultés, en premier lieu dans le domaine syndical. C'est pourquoi ils ont tellement besoin de s'abriter sur leur flanc gauche ; ce sont les courtiers de l'unité qui leur offrent cet abri. Démasquer le travail scissionniste des réformistes et le parasitisme des monattistes est actuellement une des tâches très importantes et indispensables. Le mot d'ordre du congrès d'unité peut bien contribuer à la solution de cette tâche. Lorsque les monattistes parlent de l'unité, ils dirigent ce mot d'ordre contre les communistes ; lorsque la C. G. T. U. proposera elle-même une voie à l'unité, elle portera un coup mortel aux monattistes et affaiblira les réformistes. N'est-ce vraiment pas clair ?

Il est vrai que nous savons d'avance que, grâce à la résistance des réformistes, le mot d'ordre d'unité ne donnera pas actuellement les grands résultats qu'on aurait obtenus dans le cas d'une véritable unité des organisations syndicales. Mais un résultat plus restreint, à condition d'une juste politique des communistes, sera sans doute atteint. Les larges masses ouvrières verront, en réalité, qui est pour l'unité, qui est contre, et se convaincront qu'on n'a aucun besoin du service des courtiers. Il n'y a aucun doute qu'en fin de compte les monattistes seront réduits à néant, la C.G.T.U. se sentira plus forte, et la C. G. T. plus faible et plus instable.

Mais s'il en est ainsi, la chose se réduirait donc non plus à la réalisation d'une unité effective, mais seulement à une manœuvre ? Cette objection ne peut pas nous effrayer. C'est ainsi notamment que les réformistes apprécient toute notre politique de Front Unique : ils déclarent que nos propositions sont une manœuvre, uniquement parce que eux-mêmes ne veulent pas mener la lutte.

Il serait tout à fait faux de faire une différence principielle quelconque entre la politique du Front Unique et celle de la fusion des organisations syndicales. Pourvu que les communistes gardent la pleine indépendance de leur parti, de leur fraction dans les syndicats et de toute leur politique, la fusion des confédérations n'est autre chose qu'une forme de la politique de Front Unique, forme plus prolongée, plus large. En rejetant notre proposition, les réformistes la transforment en une « manœuvre «. Mais de notre part, c'est une manœuvre légitime et indispensable, ce sont de telles manœuvres qui instruisent les masses ouvrières.

La C. E. de la Ligue, nous le répétons encore une fois, a tout à fait raison lorsqu'elle répète instamment qu'on ne peut pas ajourner l'unité d'action jusqu'à l'unification des organisations syndicales. Cette pensée doit être comme auparavant développée, expliquée et appliquée pratiquement. Mais cela n'exclut pas le devoir de poser hardiment â un moment déterminé, bien choisi, la question de la fusion des confédérations (ou même des fédérations particulières).

Toute la question consiste â savoir si la direction communiste est maintenant capable d'effectuer une manœuvre aussi hardie. L'avenir le démontrera. Mais si le parti et la direction de la C. G. T. U. refusent aujourd'hui de donner suite au conseil de la Ligue - ce qui est plus que probable - il se peut bien qu'ils soient obligés de le suivre demain. Il est superflu d'ajouter que nous ne faisons pas un fétiche de l'unité syndicale. Nous n'ajournons aucune question de combat jusqu'à l'unité. Il ne s'agit pas pour nous d'une panacée, mais d'une leçon de choses particulière et importante qu'il faut enseigner aux ouvriers qui avaient oublié où ignoré le passé.

Pour la participation au congrès d'unité nous ne posons, bien entendu, aucune condition de principe.

Quand les courtiers de l'unité, qui n'ont pas honte des phrases à bon marché, disent que la Confédération unifiée doit se baser sur le principe de la lutte de classes, etc., ils font alors, dans l'intérêt des opportunistes, de l'équilibrisme verbal. Comme si un homme sérieux pouvait demander à Jouhaux et Cie de se mettre, au nom de l'unité avec les communistes sur la voie de la lutte de classes à laquelle ces messieurs ont consciemment au nom de l'unité avec la bourgeoisie. Et qu'entendent-ils précisément, ces courtiers même, tous ces Monatte. Ziromski et Dumoulin, par la "lutte de classes"? Non, nous sommes prêts, à chaque moment, à nous mettre sur le terrain de l'unité syndicale, non pour

"corriger" (avec le secours de formules de charlatans), les mercenaires du capital, mais afin d'arracher les ouvriers hors de leur influence de traîtres. Les seules conditions que nous posons ont un caractère de garantie organisationnelle de la démocratie syndicale, ou d'abord de la liberté de critique pour la minorité, bien entendu, à la condition qu'elle se soumette à la discipline syndicale. Nous ne demandons rien d'autre et quand â nous, nous ne promettons rien de plus.

Imaginons-nous que le Parti, bien que pas tout de suite, suive notre conseil, comment devrait agir le comité central ? Il serait tout d'abord obligé de préparer soigneusement au sein du Parti le plan de la campagne, de l'examiner dans toutes les fractions syndicales, conformément aux conditions syndicales locales, afin que le mot d'ordre d'unité puisse être effectivement dirigé simultanément par en haut et par en bas. Seulement, après une préparation et une élaboration soigneuse, après avoir éliminé tous les doutes et tous les malentendus dans ses propres rangs, la direction de la Confédération unitaire s'adresse à la direction de la Confédération réformiste avec des propositions concrètement élaborées: créer une commission paritaire pour la préparation, dans un délai de deux mois par exemple, du Congrès syndical d'unification, auquel toutes les organisations syndicales du pays devront avoir accès. Simultanément à cela, les organisations locales unitaires s'adressent aux organisations locales réformistes avec la même proposition, formulée avec précision et concrètement.

Le P. C. déploie une large agitation dans le pays, en soutenant et en expliquant un certain temps, concentrée sur cette simple idée, que les communistes proposent de réaliser immédiatement l'unité organisationnelle des organisations syndicales. Quelle que soit l'attitude des réformistes, quelles que soient les ruses auxquelles ils vont recourir, les communistes sortiront avec profit de cette campagne, même si celle-ci ne se réduit, pour la première fois, qu'à une démonstration.

La lutte sous le signe du Front Unique ne cesse, pendant ce temps-là, pas une seule minute. Les communistes continuent à attaquer les réformistes en province et dans le centre, en s'appuyant sur l'activité croissante des ouvriers, en renouvelant toutes les offres d'action combative sur la base de la politique du Front Unique, en démasquant les réformistes, en renforçant ses propres rangs, etc. Et il peut bien arriver que dans six mois, dans un an ou dans deux ans, les communistes soient obligés de répéter à nouveau leur proposition de fusion des confédérations syndicales et, par cela, mettre les réformistes dans une situation plus difficile encore que la première fois.

La vraie politique bolcheviste doit précisément avoir ce caractère à la fois d'offensive, de hardiesse et de manœuvre. C'est seulement par cette voie qu'on peut sauvegarder le mouvement de la stagnation, l'épurer des formations parasitaires et accélérer l'évolution de la classe ouvrière vers la révolution.

La leçon proposée ci-dessus n'a son sens et ne peut réussir que si l'initiative en sort de la C. G. T. U. et du Parti communiste. La tâche de la Ligue ne consiste pas, bien entendu, à mettre en avant d'une manière indépendante le mot d'ordre du Congrès d'unité, en s'opposant à la confédération unitaire comme à la confédération réformiste. La tâche de la Ligue est de pousser le parti officiel et la C. G. T. U. sur la voie d'une politique hardie de Front Unique et de les inciter - sur la base de cette politique, à effectuer dans un moment propice - et dans l'avenir il y aura beaucoup de ces moments - une offensive décisive en faveur de la fusion des organisations syndicales.

Pour remplir sa tâche envers le Parti, la Ligue doit, c'est son premier devoir, aligner ses propres rangs dans le domaine du mouvement syndical. C'est une tâche qui ne peut être ajournée. Elle doit être et elle sera résolue.